

COMMUNE DE SILLY
CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS - FORMULAIRE DE DEMANDE
A renvoyer par e-mail à juridique@silly.be

⚠ **La demande ne sera pas prise en compte si ce formulaire n'est pas intégralement complété** ⚠

CADRE I : Réservé au demandeur

Je soussigné(e), Mme./M.

Domicilié(e) :

Téléphone/e-mail :

Atteste par la présente, procéder à la capture du chat errant décrit sous le cadre III et me rendre au cabinet vétérinaire partenaire de la Commune de Silly ci-dessous afin de procéder à la stérilisation de l'animal et vérifier au préalable s'il est identifié. Tout chat identifié par quelque moyen que ce soit (puce électronique, médaille, tatouage, etc.) est réputé domestique. En aucun cas la stérilisation ou l'euthanasie ne peut s'appliquer à un chat domestique dans le cadre de la présente campagne.

☐ Cabinet Vétérinaire Dr D. Vantghem, Rue Thabor 15 à 7830 Bassilly

☐ Cabinet Vétérinaire Dr M. Schneiders, Rue du Bois 28 à 7830 Bassilly

(Cochez la case correspondante)

CADRE II : Déclaration sur l'honneur d'errance de l'animal

Nous soussignés, voisins du lieu de capture du chat dont question ci-dessous, attestons sur l'honneur qu'il s'agit d'un chat errant. En aucun cas il ne s'agit d'un chat familial ou domestique partageant l'habitation de son maître qui peut contrôler sa reproduction et ses déplacements, et qui assure sa nourriture.

1) Nom, prénom, adresse :

.....

..... Signature :

2) Nom, prénom, adresse :

.....

..... Signature :

☐ Je réside dans une habitation très isolée sans aucun voisin aux alentours

(le choix de cette option fera l'objet d'une vérification par les services communaux sur base de votre adresse)

CADRE III : Description de l'animal

Robe : Sexe :

Âge estimé (jeune/âgé) : Autre :

Lieu de capture sur l'entité de Silly (rue, quartier, lieu-dit) :

Le demandeur s'engage à remettre le chat en liberté à l'endroit de sa capture après la stérilisation.

Fait à, le / / 20.....,

Signature :

Politique en matière de traitement de données

L'administration communale de Silly est responsable du traitement de vos données personnelles dans le cadre de ce traitement de données.

☎ +32 (0)68 25 05 00

✉ accueil@silly.be

🌐 <https://www.silly.be>

Place Communale 18, 7830 Silly

Finalité et base légale du traitement

Ce traitement repose sur l'application de l'article D.11 du Code du bien-être animal afin de réduire la population de chats errants sur son territoire.

Utilisation de vos données

- Vos coordonnées seront utilisées afin de pouvoir statuer sur votre demande.
- La déclaration sur l'honneur d'au moins un voisin est demandée uniquement pour statuer sur la véracité de votre demande afin d'éviter tout abus de cette initiative communale.
- Vos informations seront communiquées au vétérinaire que vous avez choisi.
- Les déclarations sur l'honneur ne seront pas communiquées et ne seront conservées qu'en cas d'inspection pendant la durée de l'exercice budgétaire concerné par la demande.

Vos droits concernant vos données

Vos droits concernant vos données sur ce traitement sont les suivants :

- Droit d'accès aux données vous concernant
- Droit à la rectification de données manifestement incorrectes
- Droit à la limitation du traitement pour une raison spéciale
- Droit d'opposition au traitement en raison de votre situation spéciale

Pour de plus amples informations sur vos droits, vous pouvez vous rendre sur :

👉 <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/professionnel/rgpd-/droits-des-citoyens>

Délégué à la protection des données

Vous pouvez prendre contact avec notre délégué à la protection des données à :

✉ dpd@cpas-bernissart.be

Réclamation

Si toutefois vous souhaiteriez porter plainte, vous avez la possibilité de saisir l'Autorité de protection des données :

Autorité de protection des données

Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles

☎ +32 (0)2 274 48 00

✉ contact@apd-gba.be